



Santé : attention aux objets censés protéger des ondes électromagnétiques

Publié le 11/12/2015 à 09h43 , modifié le 11/12/2015 à 09h43 par SudOuest.fr avec AFP

<http://www.sudouest.fr/2015/12/11/sante-attention-aux-objets-censes-protéger-des-ondes-electromagnetiques-2214342-4696.php>

Des pendentifs vendus aux gens qui souhaitent se protéger sont en réalité hautement radioactifs



De nombreux utilisateurs d'appareils connectés tentent de se protéger des ondes électromagnétiques©

AFP JUSTIN SULLIVAN

La Criirad, association qui défend le [droit à l'information sur la radioactivité](#), a mis en garde jeudi les consommateurs sur la vente en ligne de pendentifs dits "énergétiques" censés protéger des ondes électromagnétiques, qui s'avèrent en réalité être radioactifs.

Publicité

"Les analyses effectuées par le laboratoire de la Criirad ont révélé que les objets contrôlés ont des niveaux de radioactivité naturelle anormalement élevés qui les apparentent à du minerai radioactif. Les concentrations en produits radioactifs des chaînes de l'uranium 238 et du thorium 232 sont de l'ordre de 100 fois à 10 000 fois supérieures à l'activité moyenne des sols !"

Ces pendentifs dits "énergétiques", que l'on peut très facilement se procurer [sur des sites connus](#), sont censés apporter "bien-être" et "santé" aux consommateurs grâce à des "émissions d'ions négatifs" qu'ils produisent", rappelle la Criirad.



Risque d'irradiation et de cancer

Les notices de présentation disent même que les objets peuvent être portés de jour comme de nuit, **par des adultes ou des enfants**. "Rien ne met en garde contre la présence de radioactivité", ajoute l'association indépendante qui a saisi les fraudes ([la DGCCRF](#)) et la Commission de la sécurité des consommateurs.

"J'ai fait le test et me suis fait livrer directement des pendentifs. Je pense que **les revendeurs sont de bonne foi**, alors que les fabricants ne peuvent ignorer la radioactivité des pendentifs", a expliqué Corinne Castanier, responsable de la radioprotection à la Criirad.

Elle indique que pour le public, le risque principal concerne l'irradiation de la peau et à terme un cancer: "Les 5 modèles de pendentif contrôlés peuvent **tous conduire au dépassement de la limite de dose** (...) et les tests ont montré que l'interposition d'un tee-shirt ou même d'un pull ne permet pas de protéger correctement l'épiderme." Outre les pendentifs, le laboratoire de la Criirad a aussi mis en évidence que des matières radioactives ont été utilisées pour fabriquer des **autocollants dits antiradiation** "à apposer sur les téléphones portables et tout appareil électrique".